



# Yves Détraigne Sénateur de la Marne

NOVEMBRE 2014



Champagne-Ardenne-Alsace-Lorraine..

Adoptée par l'Assemblée Nationale, la nouvelle carte de France comprend de nouveau 13 régions. Le ministre de l'Intérieur défend ce choix au nom de la nécessité de donner aux dites régions la taille critique nécessaire pour peser face aux régions de nos partenaires européens. Les députés sont donc revenus sur les modifications apportées par le Sénat.

A ce stade, deux régions suscitent de nombreuses critiques (Centre et Nord-Pas-de-Calais/Picardie).

Cinq autres font également débat (Bretagne, Pays de La Loire, Poitou Charentes/Limousin/Aquitaine, Champagne-Ardenne/Alsace/Lorraine, Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon).

Enfin les six dernières font plutôt consensus (PACA, Ile-de-France, Bourgogne/Franche-Comté, Normandie, Rhône-Alpes/Auvergne et bien sûr la Corse).

Ce découpage pourra évoluer en 2016, avec l'exercice du "droit d'option" des départements, qui pourront changer de région, mais les conditions de séparation seront très difficiles à réunir.

S'il est évident qu'aucune carte ne peut faire l'unanimité, force est de constater que les élus de terrain n'ont pas été écoutés... Rappelons qu'en août dernier, lors d'un déplacement à Châlons-en-Champagne, le secrétaire d'Etat à la réforme territoriale déclarait que la réforme n'était pas figée tant que la loi n'est pas votée...

Désormais, place à la discussion du projet de loi portant sur "la nouvelle organisation territoriale de la République" (NOTRE) au Sénat fin décembre, où devrait être défini la répartition des compétences entre les intercommunalités, les départements et les régions. Il restera à savoir quels seront les moyens financiers alloués pour ces compétences...

Dans le cadre des discussions sur le découpage, les députés ont adopté un amendement présenté par le socialiste alsacien Philippe Bies stipulant que **Strasbourg** serait le chef-lieu de sa région. Les élus champardennais, dont Yves Détraigne, ont dénoncé cette mesure qui fait de Strasbourg la seule capitale régionale inscrite dans la loi alors que ce choix relève d'un décret et donc du gouvernement. Ces élus sont inquiets quant à l'avenir de Châlons-en-Champagne, capitale de la région Champagne-Ardenne. "C'est un marchandage politicien, le gouvernement cède à ceux qui crient le plus fort. C'est une basse compensation au refus de laisser l'Alsace seule dans la nouvelle carte" a dénoncé le député-maire Apparu.

Les sénateurs Détraigne et Férat ont relayé, auprès du secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, les inquiétudes du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM) en cas de transfert des compétences techniques d'Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Electricité vers les départements. Le SIEM craint, notamment, une fracture territoriale dans le domaine de l'électricité et un arrêt de la péréquation alors que les syndicats départementaux d'électricité, en regroupant urbain et rural, permettent de renforcer la cohésion sociale et territoriale. En outre, ce transfert mettrait en péril la conduite des autres missions du SIEM (aménagement numérique, service d'information géographique, groupement d'achats d'énergies...). A l'heure actuelle, ce syndicat est l'un des donneurs d'ordre local les plus importants.

Octobre 2005 à novembre 2014, à raison de onze parutions par an, cette lettre est la centième...

Si sa maquette a évolué au fil des années, l'objectif reste le même : vous informer, chaque mois, des interventions en séance publique, de saisines ministérielles, de l'activité du Sénat...



## Nouvelle carte militaire

En réponse à Yves Détraigne, Jean-Yves le Drian vient d'indiquer que la réarticulation des forces terrestres, guidée par le principe de différenciation des forces, impliquait la dissolution du 1er régiment d'artillerie de marine et que le nouveau format de l'armée de terre entraînait la disparition de l'état-major de la 1ère brigade mécanisée ainsi que sa compagnie de commandement et de transmissions, basés à Châlons-en-Champagne, qui seront aussi dissous à l'été 2015. Un dispositif d'accompagnement économique intégrera toutes les spécificités locales. Un délégué à l'accompagnement des restructurations de la défense s'occupera de la préparation des mesures d'accompagnement économique et de revitalisation dont le préfet de la Marne assurera le pilotage. Il coordonnera également le plan d'accompagnement social mis en œuvre au profit du personnel civil et militaire travaillant dans ces unités, en liaison avec la mission d'accompagnement des réorganisations.

Suite à l'annonce du départ de l'Armée de Châlons  
**LA MOBILISATION CONTINUE !**  
NOUS VOULONS OBTENIR DES COMPENSATIONS, DES EMPLOIS  
ET UN AVENIR POUR CHÂLONS !

Commission des Lois

✓ En novembre, la commission des lois a désigné Yves Détraigne et Catherine Tasca, sénatrice socialiste des Yvelines, co-rapporteurs d'une mission d'information sur le thème "Assistance médicale à la procréation et gestation pour autrui : le droit français face aux évolutions jurisprudentielles".  
✓ Rapporteur budgétaire pour avis des missions "Justice judiciaire et accès au droit", Yves Détraigne s'est rendu à Lyon pour rencontrer les acteurs du monde judiciaire avant de mener toutes une série d'auditions afin de préparer son rapport.

## La Journée libérée

La ministre de l'Education nationale vient de répondre à Yves Détraigne au sujet des journées consacrées à la réflexion sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture...

La consultation ayant impliqué l'absence d'accueil des élèves dans les écoles, Najat Vallaud-Belkacem précise avoir conscience des difficultés d'organisation que cela a pu causer aux élus et aux parents. Elle précise à cette fin qu'elle a, à chaque fois, demandé au recteur de retenir la date la mieux adaptée pour tous... Enfin, elle se félicite du "succès" de cette consultation et confirme le caractère exceptionnel de celle-ci...

Suite aux enquêtes réalisées par des associations de consommateurs, Yves Détraigne a interpellé la ministre de la Santé sur la potentielle nocivité de certains **produits de toilettes pour bébé**. Ainsi, après "UFC que Choisir", "60 millions de consommateurs" indique que 28 des 52 produits qu'il a testés seraient à bannir, y compris ceux de grandes marques.

Il y est ainsi question des produits portant la mention «hypoallergénique» sur les emballages, ce qui ne correspond à aucun texte réglementaire. Certains produits testés contiennent des composants potentiellement allergènes contrairement à ce que laisse entendre leur étiquetage. Il semblerait, en outre, que plus de la moitié des produits testés par leur magazine restent en vente malgré les recommandations de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.



Interpellée sur la nécessité de mettre en place une politique plus ambitieuse en matière de réduction des coûts écologiques et économiques de la **pollution publicitaire**, Ségolène Royal a précisé au sénateur marnais que, dans le plan national de prévention 2014-2020 en cours de finalisation, elle prévoit un certain nombre d'actions allant dans ce sens : assurer la visibilité de la boîte à outils « Stop pub » élaborée par l'ADEME ; réaffirmer, voire élargir, la charte d'engagement conclue lors du plan de 2004 et, notamment, étudier la possibilité de son adaptation aux entreprises, ainsi que remobiliser les émetteurs et les diffuseurs ; promouvoir la conclusion d'accords locaux en la matière, notamment entre les collectivités territoriales qui promeuvent l'action et les distributeurs locaux, afin d'assurer la formation de leurs personnels et un respect encore meilleur de l'autocollant...

## PROMOTION DU « FABRIQUÉ EN FRANCE »

Le sénateur marnais a relayé, auprès du ministre de l'agriculture, la campagne promotionnelle récemment lancée par les organisations agricoles en faveur du "fabriqué en France". En effet, partant du principe qu'il existe, en France, des produits de qualité, ces professionnels demandent que ceux-ci soient mieux soutenus et mieux promus. Outre l'importance d'un aménagement harmonieux et dynamique de nos territoires ruraux, la volonté de manger français présente un certain nombre d'avantages économiques (en offrant aux filières agricoles de nouveaux débouchés), environnementaux (en réduisant les émissions de gaz à effets de serre liées au transport des aliments) et culturels (en contribuant à l'éducation au goût et à la découverte du patrimoine gastronomique national des enfants). Considérant l'état dans lequel se trouvent certaines filières de production sur notre territoire, le sénateur soutient les organisations agricoles dans leur demande de mise en place d'un "patriotisme concerté, juste et gagnant-gagnant" et a interrogé Stéphane Le Foll sur les intentions du gouvernement en la matière.

## Suite aux dernières grèves de la SNCF, Yves

Détraigne s'était inquiété des délais de prévenance, du service minimum et de la substitution de grévistes par des non-grévistes qui n'étaient pas toujours totalement effectifs et qui pénalisaient les clients du ferroviaire. Le secrétaire d'État chargé des transports s'est contenté, en réponse, de se féliciter de la mise en œuvre de la loi du 19 mars 2012 qui, en complément de celle du 21 août 2007, avait permis de garantir un service opérationnel et prévisible en cas de perturbations prévisibles du trafic et de permettre un équilibre entre continuité du service public de transport et exercice du droit de grève... Sans commentaires !!!



Sans réponse à sa question de mai concernant les règles d'incompatibilité entre l'activité de sapeur-pompier volontaire et les fonctions d'élus, le sénateur marnais vient de saisir le Ministre de l'Intérieur par courrier... En effet, la lecture combinée des articles L. 2122-5-1 et L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales entraîne une incertitude juridique quant à l'interprétation à retenir pour le cas où un sapeur-pompier volontaire pourrait être amené à occuper un mandat de président ou de vice-président d'un établissement public de coopération intercommunale. Yves Détraigne a donc demandé à Bernard Cazeneuve de lui apporter toutes les précisions utiles sur les incompatibilités réellement en vigueur afin de pallier cette incertitude juridique.



Inauguration, à Reims, de l'exposition "Merci ! 100 photos pour un Centenaire" de Jean-Claude Narcy, avec Arnaud Robinet et Catherine Vautrin

Sur le terrain...

Yves Détraigne a participé à la cérémonie organisée à Gueux à l'occasion de la Sainte-Geneviève "patronne des gendarmes de France".

Le sénateur a participé à l'inauguration, à Reims, de la réplique des grilles de l'ancienne caserne Jeanne d'Arc.

Yves Détraigne a présidé, comme chaque année, le congrès départemental de l'Association des maires de la Marne, au Capitole-en-Champagne.

## En décembre au Sénat...

Projet de loi de finances pour 2015, proposition de loi relative à la protection de l'enfant, projet de loi de finances rectificative pour 2014, projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République...